



Photo : anne formel

Les représentants de la Chambre de commerce ont annoncé hier le lancement dès la rentrée d'une nouvelle offre d'e-learning via la plateforme de cours en ligne française FUN-MOOC. Une formation à distance qui complètera la formation présentielle.

Une formation pro en ligne

La Chambre de commerce compte proposer pour la rentrée des formations professionnelles plus digitalisées et plus ciblées.

En marge de son assemblée plénière, qui s'est tenue cette année au Lénster Lycée de Junglinster, la Chambre de commerce a présenté hier le bilan de sa politique en matière de formation professionnelle et dévoilé les nouveautés qu'elle mettra en place pour la période 2018/2019, notamment des formations via la plateforme de cours en ligne FUN-MOOC.

De notre journaliste
Tatiana Salvan

Formation professionnelle initiale («Win Win»), formation professionnelle continue certifiante («House of Training») et formation professionnelle continue diplômante (avec l'ISEC - Institut supérieur de l'économie) : ce sont là les trois piliers sur lesquels s'appuie la Chambre de commerce pour proposer des formations qui prennent en compte la réalité et les exigences du monde économique actuel.

«L'apprentissage classique se porte assez bien. En 2017, nous

avons délivré 640 diplômes et le taux de réussite était de 84 %», a fait savoir Fernand Ernster, le vice-président de la Chambre de commerce. «Mais nous sommes toujours à la recherche de personnes désireuses d'intégrer cette voie plutôt que celle-ci ne soit un choix par défaut, en raison d'un échec.»

Bilan plutôt positif également du côté des formations certifiantes et diplômantes : la House of Training a formé l'équivalent de 183 personnes chaque jour ouvrable de l'année, tandis que l'ISEC, créé il y a deux ans seulement et accrédité par le ministère de l'Enseignement supérieur, a accueilli une centaine d'étudiants en bachelors et masters cette année.

Formation en présentiel et à distance

Mais afin de mieux répondre aux besoins du marché et aux attentes du public, avec une volonté claire de s'adapter aux nouveaux

modes d'apprentissage, la Chambre de commerce a décidé de mettre en place quelques nouveautés pour la période à venir 2018/2019.

En premier lieu, le lancement imminent d'une offre d'e-learning via la plateforme française de cours en ligne FUN-MOOC.

«Nous avons souhaité développer un partenariat avec France université numérique, un établissement public, dont la plateforme est une référence mondiale, afin de revisiter notre offre de formation», a expliqué Luc Henzig, directeur Formation à la Chambre de commerce.

«Aujourd'hui, tout est en présentiel. Ça marche bien et nous proposons plus de 700 formations, mais il y a des spécialités où l'on peine à trouver des gens, car elles sont par exemple déjà dispensées par les entreprises elles-mêmes. Or, du fait de notre mission d'utilité publique, nous devons tout de même proposer ces formations pour qu'elles soient

accessibles à tous. De plus, les gens sont de plus en plus mobiles. Le présentiel restera notre cœur de métier, notamment pour le savoir-faire. Mais l'e-learning est une façon d'augmenter notre offre et sa qualité, et de permettre plus de flexibilité dans l'apprentissage.»

Par ailleurs, la Chambre de commerce compte également structurer son offre de formation en fonction des compétences nécessaires à l'exercice d'une profession, dans le but d'établir pour chaque profession un parcours de formation réellement efficace.

Enfin, afin d'améliorer la qualité des formations supérieures, tout en les adaptant aux spécificités du marché luxembourgeois, l'ISEC et la House of Training devraient établir de nouveaux partenariats académiques, notamment avec l'ESCP Europe Business School, le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers), l'université de Lorraine, HEC Liège ou encore ICN Nancy.